

seignements et les paroles de Notre Père commun. Le 20 juin dernier, le Souverain Pontife a bien voulu s'adresser à tout l'épiscopat pour traiter sous différents aspects de la *Liberté humaine*, dont on a tant abusé surtout dans ces temps troublés. Dans ce document important, le Très Saint Père, après avoir élevé la voix dans son Encyclique *Immortale Dei* contre ce que l'on appelle les conquêtes de notre époque, sa plus grande gloire et le fondement nécessaire des constitutions politiques, en vient à considérer la liberté *morale* soit dans les individus, soit dans la société.

Allant chercher les fondements de la liberté dans la nature même, Il fait voir qu'elle réside dans la volonté et qu'elle a pour objet un bien conforme à la raison ; mais que l'on peut en abuser et que l'homme tombe alors dans un vice radical qui n'en est que la corruption et l'abus. Il trouve l'occasion d'indiquer en quoi les hérétiques ont erré soit en restreignant la liberté, soit en lui substituant une licence illimitée.

L'Encyclique montre l'Eglise de Jésus-Christ exerçant sa merveilleuse puissance pour la protection et le maintien de la liberté civile et politique des peuples, en faisant disparaître l'esclavage, cette vieille honte des nations païennes, en résistant aux caprices de l'iniquité, détournant l'injustice de la tête des innocents ou des faibles, et s'employant à établir des institutions équitables dans les choses publiques.

La faculté de pécher n'est pas une liberté, mais une servitude, comme dit Notre-Seigneur : " qui commet le péché est l'esclave du péché." (Jean, 8, 32.)

" Quand l'homme pèche, dit St-Thomas, il agit contre